

UNIVERSITÀ DI CORSICA - PASQUALE PAOLI

SERVICE COMMUN DE LA FORMATION CONTINUE

Procédures de Validation des Acquis de l'Expérience

Document « Repères pour la production d'un Écrit de VAE à l'Université de Corse »

VAE : Procédures de Validation des Acquis de l'Expérience - Loi 2002 - Décret 2017
Mise en œuvre à l'Université de Corse Pasquale Paoli
Service commun de la Formation Continue C. RIOLACCI

Sommaire de cette note (5 pages)

1. Écrit de VAE : repères pour la conception
2. Écrit de VAE : repères pour la structuration du document
3. Écrit de VAE : codes de présentation
4. Écrit de VAE : repères pour le questionnement du parcours d'expérience en VAE.

1. Écrit de VAE : repères pour la conception

L'écrit de VAE est un **argumentaire rédigé** dans lequel le candidat présente par écrit **les rapprochements qu'il opère** entre

- les éléments de son parcours d'expérience qu'il a sélectionnés comme 'preuves' de ses compétences, de ses connaissances ; cela intègre : des présentations de situations d'expérience, avec l'analyse des compétences mobilisées et développées dans ces situations, avec la formulation actualisée et précise des connaissances capitalisées et utilisées soit dans ces situations (spécifications ; expertises etc.) et/ou leurs analyses (évolution des contextes, postures professionnelles etc.).
- et les éléments de définition du diplôme qu'il vise par la VAE : les contenus des enseignements (maquette du diplôme et ressources documentaires) ainsi que les objectifs de formation associés à ce diplôme (référentiels de compétences) sont les bases pour cela.

L'écrit de VAE traduit l'exploitation par les candidats de celles des connaissances et des compétences qu'ils possèdent qui sont **en relation avec** les connaissances à acquérir et compétences dont la construction est visée lors de la préparation au même diplôme sur lequel ils sont candidats à l'obtention par VAE : « Au-delà de la forme écrite, c'est l'activité **réflexive** du candidat qui est importante dans l'élaboration du dossier d'expérience, et sa capacité à **orienter son contenu en fonction du référentiel du diplôme visé.** » Haut Comité Éducation – Économie – Emploi, (2004), *Rapport d'étape VAE : Construire une professionnalisation durable*, Paris, Éditions La documentation Française.

L'objectif de l'argumentaire rédigé par le candidat est de présenter à son jury de VAE sa démarche de VAE en intégrant les attentes qui sont associées au **type de diplôme qu'il vise** :

- **analyses des situations et des constructions de compétences, clarté et densité des explications**, notamment pour ce qui concerne les éléments de son parcours d'expérience qu'il a **sélectionnés** pour son travail de VAE ; par exemple : présentées de manière suffisamment détaillée pour que les membres du jury puissent apprécier les relations avec les contenus d'enseignement et les référentiels de compétences associés au diplôme (et non pas uniquement présentées en fiche(s) de postes, ou simplement en listes d'activités) ;
- **précision, fiabilité, pertinence des choix de références** pour ce qui concerne les éléments de définition du diplôme, et la manière avec laquelle ils sont restitués et mis en relation avec la VAE du candidat : en effet, alors que ces éléments de définition sont un ensemble établi relativement à un diplôme, chaque candidat en propose une exploitation individuelle spécifique ; les contenus d'enseignement du diplôme ont notamment à être présentés avec : des références de bibliographie, les modèles ou courants scientifiques sur lesquels ils sont construits, champs d'application qu'ils visent à l'intérieur du diplôme etc.

La **qualité du choix des éléments produits** (aussi bien relativement aux situations d'expérience et aux compétences développées, que relativement à la structure pédagogique du diplôme), la qualité de **l'organisation de l'argumentaire** ont à être de même nature que celle qui est attendue en référence au niveau du diplôme visé. cf. Le document *Rapport d'étape VAE : Construire une professionnalisation durable*, Paris, Éditions La documentation Française, Haut Comité Éducation - Économie - Emploi, (2004), mentionne à propos du candidat « on attend de lui, semble-t-il aujourd'hui, une argumentation plus globale, fondée sur l'ensemble des expériences acquises dans ses différentes activités salariées, non salariées ou bénévoles, exercées [...] en relation avec la certification recherchée » Art. 4 du décret 2002-615.

Cela est complémentaire aux éléments de preuves attendues réglementairement qui constituent le « dossier de validation » ou « livret 2 » et qui sont les pièces justificatives relatives aux éléments du parcours professionnel du candidat en relation avec sa démarche de Validation des Acquis de l'Expérience : *dossier de validation* exigible réglementairement : * **Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience** NOR : MTRD1708398D Article 3

« Le candidat, ayant reçu une décision favorable à sa demande de recevabilité, constitue son dossier de validation comprenant la description de ses aptitudes, compétences et connaissances mobilisées au cours de son expérience dans les différentes activités exercées et, le cas échéant, au cours de formations complémentaires mentionnées à l'article R. 6423-3 du code du travail. Il l'adresse à l'organisme certificateur, chargé de l'organisation du jury de la certification professionnelle, dans les délais et les conditions que ce dernier lui aura préalablement fixés et communiqués.

« Le dossier de validation est soumis au jury constitué et présidé conformément au règlement et aux dispositions régissant le diplôme, le titre ou le certificat de qualification postulé. ».

2. Écrit de VAE : repères pour la structuration du document

Structuration

L'écrit argumenté est structuré, classiquement, sous la forme

- d'une introduction : relation entre le(s) thème(s) de centrage traité(s) et les situations professionnelles

choisies ; place des situations professionnelles choisies dans le parcours d'expérience par exemple : cadre professionnel, personnel, 'zoom' sur certaines périodes des CV etc. ; situation(s)-problèmes(s) sur laquelle(lesquelles) est pensée l'argumentation expérience / diplôme etc. ;

- d'une partie centrale qui développe les situations d'expérience choisies (cadre(s) et spécificités), la collecte des références et les usages de ces références dans le champ professionnel (cadres théoriques ; auteurs ; modèles, méthodes ; productions scientifiques ; guides professionnels etc.) ;
- d'une analyse rétrospective associée : mise en regard des références avec l'expérience ;
- d'une conclusion qui synthétise la confrontation entre références et analyse des situations vécues en activité, et qui rappelle les spécificités de la démarche de VAE dans l'appropriation des connaissances ciblées.

3. Écrit de VAE : codes de de présentation

Polices de présentation du texte courant

L'ensemble du texte est justifié, composé en Times New Roman, corps 12, ou bien en Arial, corps 10, avec interligne simple ; un saut de ligne est placé après chaque paragraphe.

Marges

Haut 2,2 cm
 Bas 2,2 cm
 Gauche 2,5 cm
 Droit 2,2 cm

En-tête et pied de page

La pagination, le nom de l'étudiant et l'intitulé du diplôme sont insérés dans l'en-tête, dans la police choisie (VAE Composante de l'université - Diplôme Prénom NOM, modèle fourni téléchargeable à partir du site formcont.universita.corsica ; page 'Validation des Acquis de l'Expérience'.

Sommaire paginé.

Page de couverture : modèle (« dossier de validation » ou « livret 2 ») fourni téléchargeable à partir du site formcont.universita.corsica ; page 'Validation des Acquis de l'Expérience'.

Bibliographie

Les codes communément admis pour la présentation des éléments de bibliographie présentés ci-dessous sont extraits d'un document concernant les thèses : ils sont génériques et **ne présument pas du niveau du travail auxquels ils sont associés.**

Les codes de citation de références consultées sur internet (sitographie, webographie) :

Auteur(s) Nom Initiale(s) du prénom. (année et date de publication ou de mise à jour). *Titre du document*. Adresse url du site, <http://WebAdress> + **votre date de consultation internet**

Cela concerne des ressources uniquement consultables sur internet; pour des textes disponibles dans d'autres formats que le format numérique : citer l'ouvrage, ou l'article de revue, ou le rapport etc. revue etc.)

Références courtes dans le texte	Références complètes en fin de document
Ouvrages	
Format général Auteur(s) Nom Initiale(s) du prénom. (année de publication). <i>Titre de publication</i> . Ville d'édition : nom de l'éditeur.	
(Blanchard-Laville, Nadot, 2000)	Blanchard-Laville C., Nadot S. (2000). <i>Malaise dans la formation des enseignants</i> . Paris : L'Harmattan.
(Blanchet <i>et al.</i> , 2005)	Blanchet A., Gotman A., de Singly F. (2005) [1995]. <i>L'enquête et ses méthodes</i> . Paris : A. Colin.
Après « une citation » (Perrenoud, 2001, p. 125)	Perrenoud P. (2001). <i>Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant</i> . Paris : ESF.

Pour deux ou plusieurs références (Deauvieu, Terrail, 2007 ; Isambert-Jamati, 1990)	Deauvieu J., Terrail J.-P. (coord.) (2007). <i>Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs</i> . Paris : La Dispute. Isambert-Jamati V. (1990). <i>Les savoirs scolaires. Enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes</i> . Paris : Éd. Universitaires.
Chapitre d'ouvrage	
Format général Auteur(s) Nom Initiale(s) du prénom. (année de publication). Titre du chapitre. <i>In</i> Initiale(s) du prénom. Nom du (des) responsable(s) de l'ouvrage (dir. / éd. / coord.). <i>Titre de l'ouvrage</i> . Lieu d'édition : nom de l'éditeur, pagination p. xx-yy.	
(Merle, 2008)	Merle P. (2008). Conceptualisations et approches empiriques de l'inégalité des chances scolaires : une interaction incertaine. <i>In</i> C. Carpentier (coord.). <i>L'école dans un monde en crise</i> . Paris : L'Harmattan, p. 69-88.
Publication électronique	
Format général Auteur(s) Nom Initiale(s) du prénom. (année de publication). Titre de l'article. <i>Nom du périodique numérique</i> ou disponibilité sur Internet [support], adresse complète du site (date de consultation).	
(Lang, 2001)	Lang V. (2001). La profession enseignante en France : permanence et éclatement. <i>In</i> Le renouvellement de la profession enseignante : tendances, enjeux et défis des années 2000. <i>Éducatons et francophonie</i> [Revue scientifique virtuelle], vol. XXIX, n° 1, http://www.aceph.ca/revue (consultation : 25 novembre 2016).
Article de revue	
Format général Auteur(s) Nom Initiale(s) du prénom. (année de publication). Titre de l'article. <i>Nom du périodique, de la publication</i> , numéro ou volume, pagination p. xx-yy.	
(Thouroude, 2010)	Thouroude L. (2010). L'école maternelle : une école de l'entre-deux. <i>Carrefours de l'éducation</i> , n°30, p. 43-55.
Autres (rapport, publication institutionnelle ...)	
(Oberti, 2004)	Oberti M. (2004). <i>Ségrégation urbaine et scolaire dans l'Ouest parisien</i> . Rapport pour le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur / DIV/FAS. Paris : OSC, FNSP-CNRS.

Extrait de <http://www.brunogarnier.com/2019/08/comment-ecrire-une-these-de-sciences-de-l-education.html>
Guide de rédaction d'une thèse de doctorat en sciences de l'éducation

4. Écrit de VAE : repères pour le questionnement du parcours d'expérience

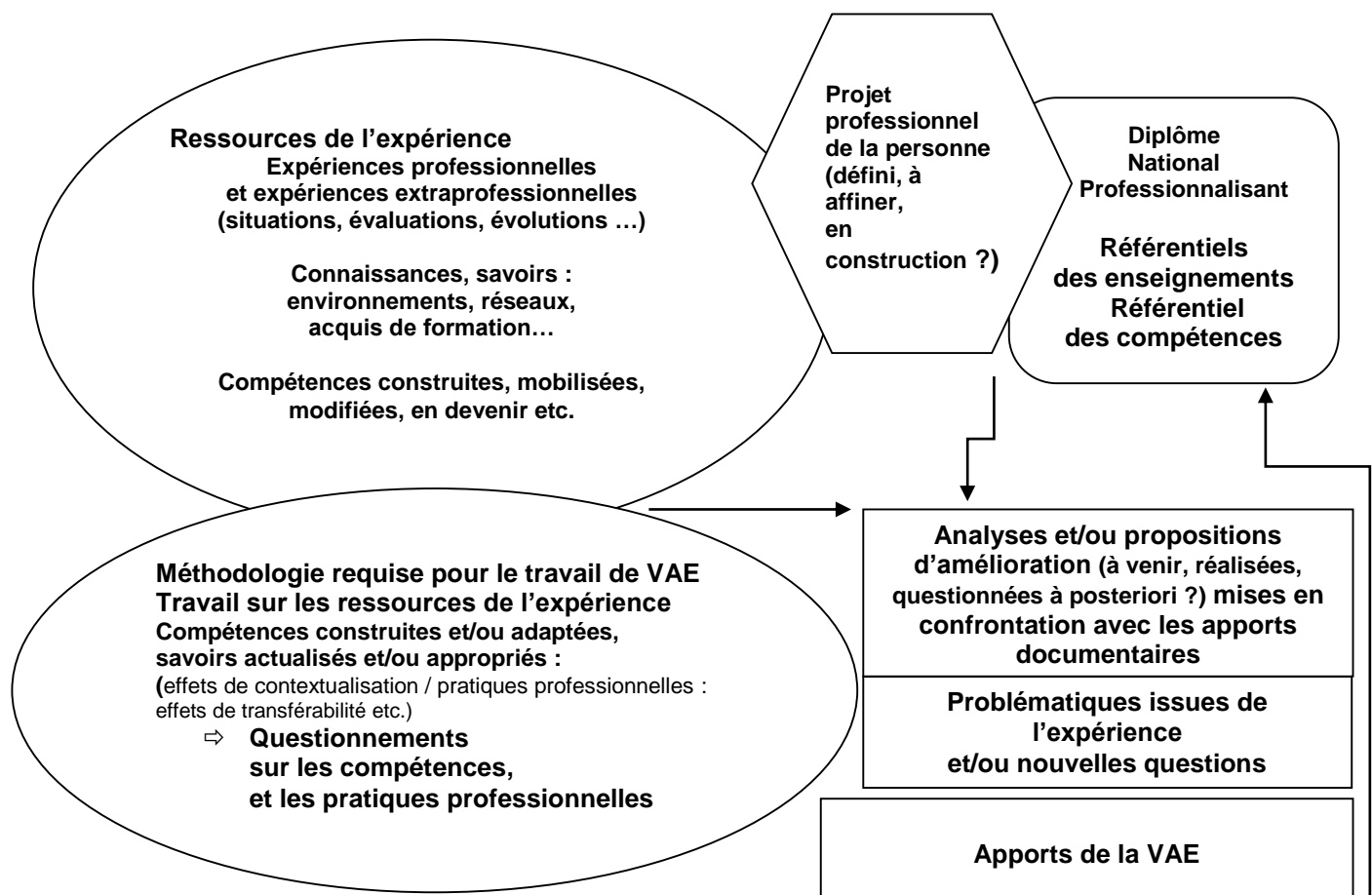


Schéma : modélisation des dynamiques de questionnement VAE - C. RIOLACCI 2020

	Éléments de contenu (à titre indicatif, non exhaustif)
Parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours d'expérience, CV • Liens entre développement professionnel et développement des compétences • Récit de vie, restitution personnelle d'expérience(s)
Contextes	<ul style="list-style-type: none"> • Dimensions économique, sociale, institutionnelle, culturelle... • Contexte externe (hors organisation) • Contexte interne (au sein de l'organisation)
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Missions/responsabilités/activités • Objectifs/actions/réalisations/résultats • Le vécu des pratiques : capitalisations, difficultés, aléas, « incidents-critiques »
Projet	<ul style="list-style-type: none"> • Projet professionnel • Projet VAE • Attentes prioritaires, objectifs de progrès
Concepts Modèles Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres théoriques et concepts (auteurs, écoles) • Modèles, méthodes, outils (ouvrages spécialisés, guides professionnels ...) • Usages, représentations, compétences implicites
Problématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Thème, sujet • Questions, hypothèses, problème(s) à traiter • Terrain, champ d'étude et d'action
Analyses	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations de situations (forces, faiblesses) • Analyse des systèmes (causes, effets, interactions) • Analyse des enjeux (raisons, logiques d'acteurs)
Propositions	<ul style="list-style-type: none"> • Solutions de référence et bonnes pratiques (benchmark) • Améliorations simples et à court terme • Actions plus ambitieuses et à moyen ou long terme
Apports du travail de VAE	<ul style="list-style-type: none"> • Confrontation entre références et activité professionnelle • Synthèse des acquis par rapport aux thématiques, situations analysées, projets • Compétences acquises à travers la VAE

Extrait de documents méthodologiques produits par J. SIMONET & C. RIOLACCI - Dispositif de VAE UCPP 2011
